

Vers un système européen pour garantir des prix alimentaires raisonnables

23 avril 2009

La commission de l'agriculture du Parlement Européen a adopté un rapport sur les écarts de prix à la production et à la consommation dans la chaîne alimentaire. Il s'agit notamment d'opter pour un « système européen de suivi du marché » qui enregistrerait la tendance des prix dans l'ensemble de la chaîne alimentaire. Un tel système devrait être capable d'enregistrer la tendance des prix dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement et permettre des comparaisons transfrontalières de produits similaires. Il devrait être élaboré en coopération étroite avec Eurostat, les services statistiques nationaux et le réseau des centres européens des consommateurs (CEC).

Par ailleurs, les parlementaires appellent la Commission à proposer un projet de création d'une vaste base de données électronique européenne, aisément accessible aux citoyens, reprenant les prix de référence des produits ainsi que des intrants, des coûts de l'énergie, des coûts salariaux, des loyers et des prélèvements, dans toute l'UE.

Ils estiment, en outre, nécessaire de créer, en coopération avec la FAO, un observatoire international des prix des produits agricoles, des intrants et des denrées alimentaires afin de mieux surveiller ces données à l'échelle internationale.

Selon les députés, les causes de ces écarts de prix sont à chercher principalement dans la « *concentration croissante* » tout au long de la chaîne d'approvisionnement alimentaire et les « *abus de position dominante* » observés dans la grande distribution et, dans une certaine mesure, dans la vente en gros. Le rapport appelle à la suppression des intermédiaires, permettant au consommateur un choix plus large et des prix plus compétitifs.

[Le rapport du Parlement](#)

[La communication de la Commission](#)